



Extrait du compte-rendu du 12 juin 2018

Adaptation de projet :

Périmètre d'opération

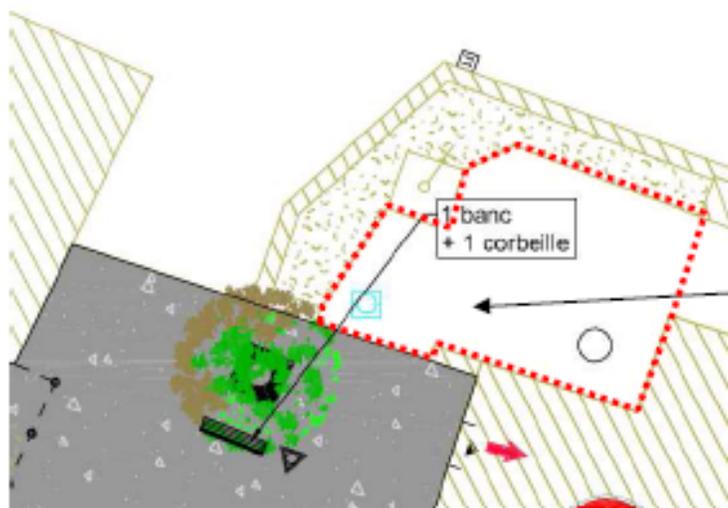
La commune souhaite réaliser un parking derrière la poste le plan masse des travaux est joint au présent compte rendu. Devis à établir par l'entreprise PIGEON. Ce devis sera validé par la commune avant réalisation des travaux. **TRAVAUX EN COURS (empierrement réalisé, pose des bordures et caniveau à partir du 13/06).**

RAPPEL : étant donné la nature du matériau présent sous la Place du Prieuré (matériau argileux sensible à l'eau, un géotextile sera obligatoirement mis en œuvre comme prévu au marché).

Les rampants du plateau de la Place du Prieuré seront réalisés avec une pente de 7 % relativement au profil en long de la chaussée existante.

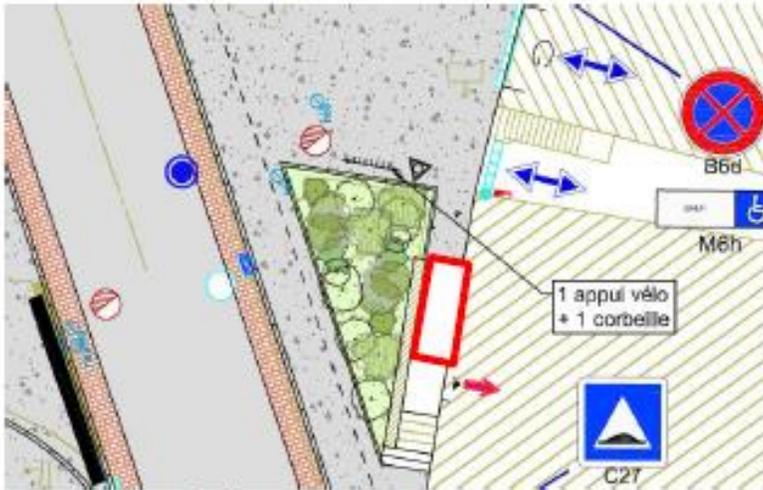
Place du PRIEURE

Aménagement

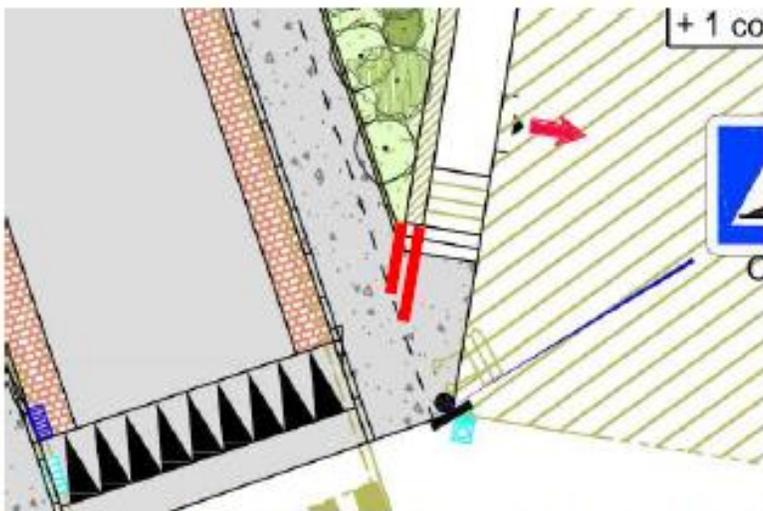


Le béton désactivé sera prolongé jusqu'au toilettes publics. Le maçon de la commune interviendra avant pour la réalisation de la dalle béton

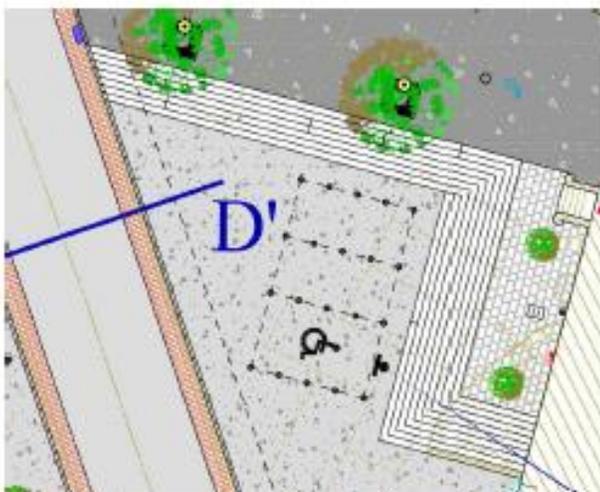
La commune souhaite que l'entreprise PIGEON réalise la rampe d'accès aux toilettes publics du fait de l'indisponibilité du maçon.



La rampe d'accès à la mairie sera revue (dépose/repose des dalles) pour coller en nivellement à l'accès situé entre les deux bâtiments de la mairie.



Les marches seront pivotés de 90° (longitudinale à la RD) afin de ne pas toucher aux rocher affleurant car dépendant de la façade de la mairie.

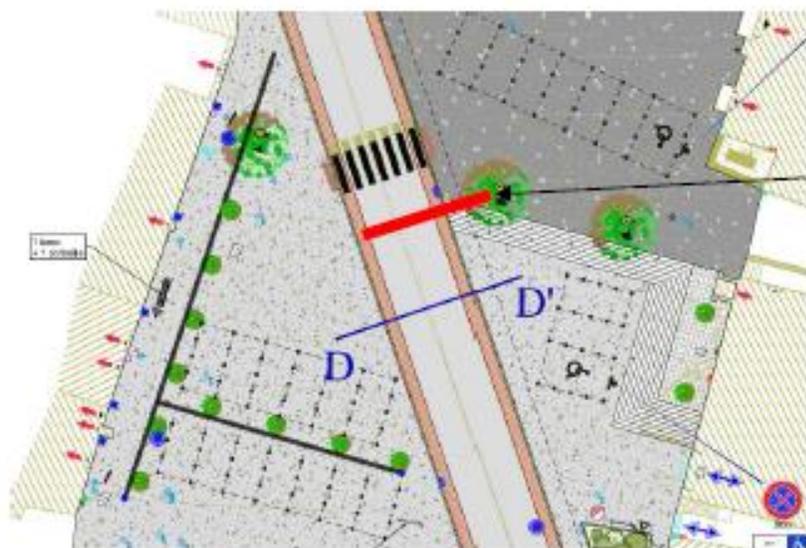


Les marches seront posées de niveau. Le fruit entre la bordure longeant la RD (pente longitudinale à env. 3.50%) et les marches (posées de niveau) sera réparti équitablement entre l'avant et l'arrière de la bordure (5mmde part et d'autre). L'embranchement aura une vue de 0 côté RD et une vue de 16cm au 1^{er} angle. La pente sera constante entre ces deux points.

L'entreprise PIGEON attire l'attention sur le fait que les stationnements seront impossible jusqu'à 3 semaines après la réalisation des bétons.

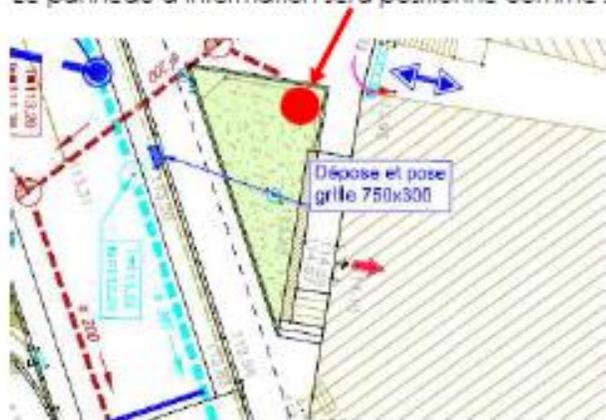
Réseaux

La commune souhaite réaliser une « goutte » passe câble utile lors des manifestations culturelles de la commune, en traversée de la RD. Les contraintes de couverture de ce réseau impliquent la réalisation d'une conduite Ø200 et de deux chambres type LIC de part et d'autre de la voie. POSITION A VALIDER PAR LA COMMUNE



La traversée sera positionnée à 1mètre du passage piéton

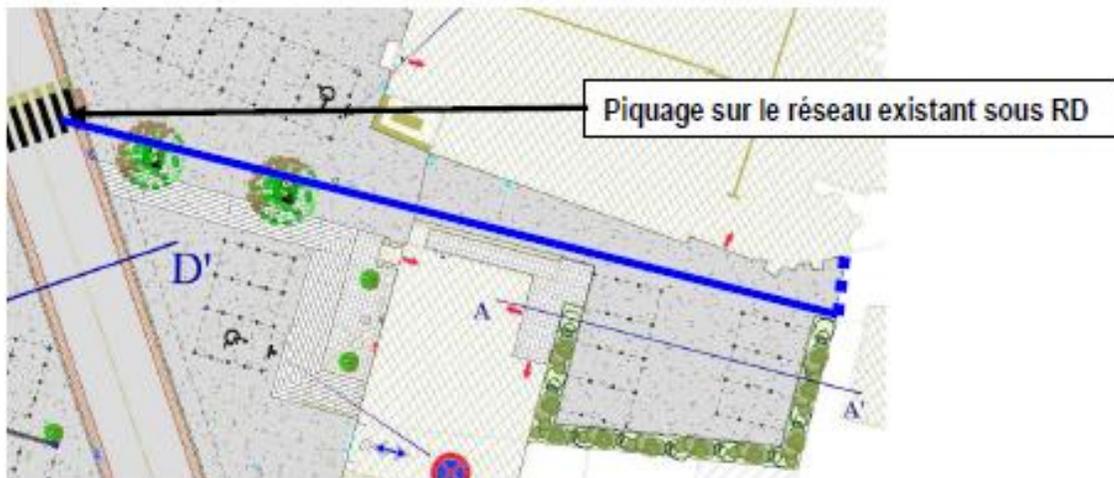
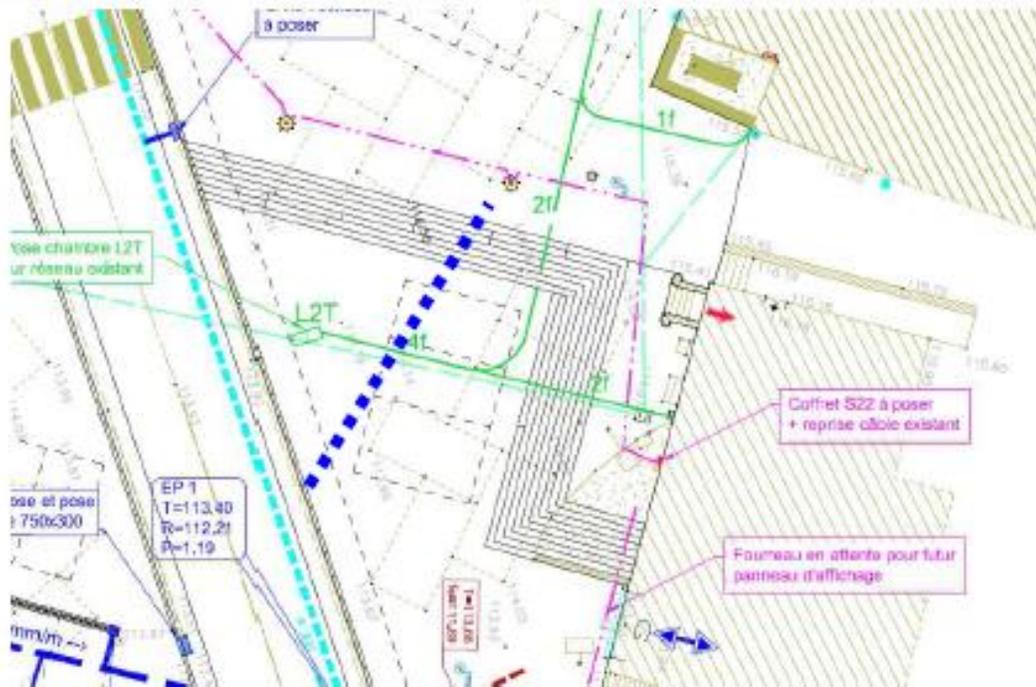
Le panneau d'information sera positionné comme sur l'extrait ci-dessous.



Le réseau de la gouttière existante sera repris. La grille 750x300 approfondie. Le cariveau à grille du seuil de garage sera remplacé et raccordé sur la gouttière.



Un réseau EP existant a été découvert et repris car en très mauvais état.



Le ruissellement EP du parking sera gérée par la mise en œuvre d'un caniveau à grille Ø200 raccordé à une antenne en PVC Ø250 depuis le réseau existant sous la RD. Cette prestation sera intégrée dans le devis du parking à établir par PIGEON. La commune donnera son accord avant réalisation de cette prestation.